

PIERRE LEROY

PASSAGE DÉLICAT

PENSER ET PANSER LE TERRITOIRE



DOMAINE DU POSSIBLE

— ACTES SUD

PASSAGE DÉLICAT

Les randonneurs en montagne savent que l'expression "passage délicat" mentionnée sur les cartes topographiques indique un danger potentiel qui exige de redoubler d'attention, de coopération et de fraternité dans l'action. Au milieu d'un ensemble de crises, celle du climat, particulièrement aiguë dans le milieu montagnard, est évoquée depuis un demi-siècle par le monde scientifique. Cela fait 40 ans que Pierre Leroy perçoit ce "passage délicat" où la société est confrontée au choix entre continuer à se précipiter vers l'abîme et prendre un chemin de traverse vers un monde désirable. Après de longues années de lutte avec ses amis militants, il a désormais choisi de "faire pour" : pour un territoire résilient et avec ses citoyens. Cadre de santé, il aborde la gouvernance locale à travers un regard de soignant qui tente de prendre soin à la fois d'un milieu et de sa population. Chantre du faire-ensemble au-delà des clivages, tel que l'ont expérimenté les ancêtres de ces vallées montagnardes et à travers des exemples très concrets du quotidien, il nous montre le chemin du changement.

En refermant cet ouvrage, on se dit que c'est possible...

Pierre Leroy est président du Pays du Grand Briançonnais, du Guillestrois, du Queyras et des Écrins. Il a été maire de Puy-Saint-André, commune de Serre-Chevalier, pendant douze ans. Il préside également la Seve, société citoyenne de production d'énergies renouvelables.

Photographie de couverture : © Getty Images, 2021

ACTES SUD



DOMAINE DU POSSIBLE

La crise profonde que connaissent nos sociétés est patente. Dérèglement écologique, exclusion sociale, exploitation sans limites des ressources naturelles, recherche acharnée et déshumanisante du profit, creusement des inégalités sont au cœur des problématiques contemporaines.

Or, partout dans le monde, des hommes et des femmes s'organisent autour d'initiatives originales et innovantes, en vue d'apporter des perspectives nouvelles pour l'avenir. Des solutions existent, des propositions inédites voient le jour aux quatre coins de la planète, souvent à une petite échelle, mais toujours dans le but d'initier un véritable mouvement de transformation des sociétés.

PASSAGE DÉLICAT

Photographie page 17 : archives départementales des Hautes-Alpes
Page 34 : © Edmond Baudoin

Collection créée par Cyril Dion en 2011.

© Actes Sud, 2021
ISBN 978-2-330-15381-6
www.actes-sud.fr

PIERRE LEROY

PASSAGE DÉLICAT

PENSER ET PANSER LE TERRITOIRE

TROIS ILLUSTRATIONS DE L'AUTEUR

DOMAINE DU POSSIBLE
ACTES SUD

À Nathan...

*Il y a ceux qui voient les choses telles
qu'elles sont et se demandent pourquoi,
et il y a ceux qui imaginent les choses
telles qu'elles pourraient être et se disent...
pourquoi pas.*

GEORGE BERNARD SHAW¹

1. George Bernard Shaw, *Retour à Mathusalem*, © Aubier, 1959. Avec l'aimable autorisation des Éditions Aubier-Flammarion.

AVANT-PROPOS

I5 mars 2020 : c'est le soir du premier tour des élections municipales. Malgré les résultats très favorables, une ambiance lourde pèse après une journée de stress lié au coronavirus. Les conditions d'organisation ont été extrêmement complexes à mettre en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire des concitoyens. Puis tout s'arrête... Trois milliards d'êtres humains en quarantaine, le grand saut dans un monde inconnu. Tout à coup, cette lutte acharnée pour vivre, ou survivre, est stoppée. On est mis soudainement à la retraite, sans coup férir. On se retire. On rentre en soi. Certains se sentent emprisonnés en eux-mêmes. Un silence assourdissant s'installe, une sorte de recueillement. Plus d'avion dans le ciel azur du Briançonnais, plus de voitures au fond de la vallée de la Durance, le bruit du train s'estompe tandis que le printemps s'installe, provocateur, avec une certaine nonchalance et une totale indifférence. Un jeûne brutal nous est imposé. Les organismes ont du mal à s'adapter. Les soubresauts de l'inconfort se font sentir. Comment ne plus consommer ? L'absurdité du fonctionnement de notre société devient criante ainsi que son inadaptation au monde réel. Comment s'approvisionner en produits de première nécessité ?

Vision d'apocalypse où les réseaux sociaux nous livrent les images d'émeutes dans les supermarchés pour quelques kilos de pâtes et des rouleaux de papier-toilette. Tout à coup, le réel dépasse la fiction des collapsologues. Comment organiser la vie pour trouver une assise, une sécurité, voire un avenir désirable quand tout se dérobe sous nos pieds ? Comment s'enraciner, se relocaliser tout en restant relié au monde ? Quelle vision paradoxale d'une société qui, hier, faisait le tour de la planète pour ses vacances en ignorant son territoire, commandant sur Amazon des produits venant de l'autre bout du monde ! Et aujourd'hui confinée à domicile, autorisée à se déplacer d'un kilomètre seulement et cherchant désespérément des produits locaux pour manger ! Ne serait-il pas temps d'arrêter de s'échapper, d'habiter enfin notre territoire, de le rendre vivant et désirable ? Entendrons-nous cet

ultimatum de la nature ? Cette crise sanitaire ne serait-elle pas salutaire, permettant enfin un sursaut d'intelligence collective ?

Les jours passent puis, finalement, l'introspection aidant, on se libère doucement. On s'organise, on va à l'essentiel, on innove, on invente, on fait ensemble à distance. Et, comme par miracle, on refait du "commun", on refait société, on "refait village". Né au début de l'Anthropocène¹, je ne pouvais imaginer la destruction massive que nous allions être capables de mettre en œuvre en si peu de temps. Et pourtant, l'impact de l'homme sur la biosphère est connu depuis longtemps². En 1972, le Club de Rome a jeté une lumière crue sur les conséquences de notre irresponsabilité. Au-delà de l'épuisement des ressources naturelles, ce qui face aux générations futures est d'un égoïsme scandaleux, nous allons au passage détruire 60 % de la biodiversité³. Dans le même temps, nous jouons aux apprentis sorciers en manipulant le climat au point d'être incapables de prévoir ce qu'il pourra advenir de l'humanité d'ici une cinquantaine d'années. Jeune adulte et militant écologiste, je doutais même de la réalité qui se déployait sous mes yeux. Après les différentes phases de deuil sont venus le temps du lâcher-prise puis celui de l'action. J'ai accepté que le monde soit en perpétuelle mutation, que l'humain aménage (déménage) son environnement et que rien ne sera plus comme avant. J'ai compris que d'autres humains étaient sacrifiés pour garantir notre confort ainsi que d'innombrables non-humains. Comment supporter cette injustice ? Comment tenir debout dans ce champ de bataille ? Fermer les yeux est illusoire, quel sens donner à ce qui advient et à ma présence ici ? Il n'y a plus que l'action, même si elle semble dérisoire. Être en accord avec soi-même, tenter d'approcher la cohérence entre

1. Telle que le géochimiste Paul Crutzen a proposé de baptiser notre époque.

2. À ce titre, l'ouvrage de Jean-Baptiste Fressoz et Fabien Locher, *Les Révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique*, Seuil, 2020, est stupéfiant quand il démontre que, depuis le XVIII^e siècle, les hommes ont parfaitement conscience de leurs responsabilités.

3. Selon un rapport de l'organisation non gouvernementale WWF.

ce que l'on sait et ce que l'on fait. Chaque acte de la vie quotidienne est un choix. Tentons le bon. Ce moment privilégié du confinement est l'occasion (unique ?) de (ré)interroger notre place en tant qu'humain parmi les vivants, notre avenir collectif, notre envie de prolonger l'aventure humaine. Il y a cinq ans, j'expliquais à mon fils de vingt-cinq ans qu'il allait vivre la période la plus incroyable, à défaut d'être la plus enthousiasmante, de l'humanité. Nous y sommes... C'est le moment où nous allons décider de la survie, ou non, de l'humanité.

Ne serait-il pas temps de redéfinir "ce à quoi nous tenons" et de passer enfin de l'Anthropocène au Symbiocène² ?

1. Émilie Hache, *La Découverte*, 2011.

2. Glenn Albrecht, *Les Émotions de la Terre*, Les Liens qui libèrent, 2019.

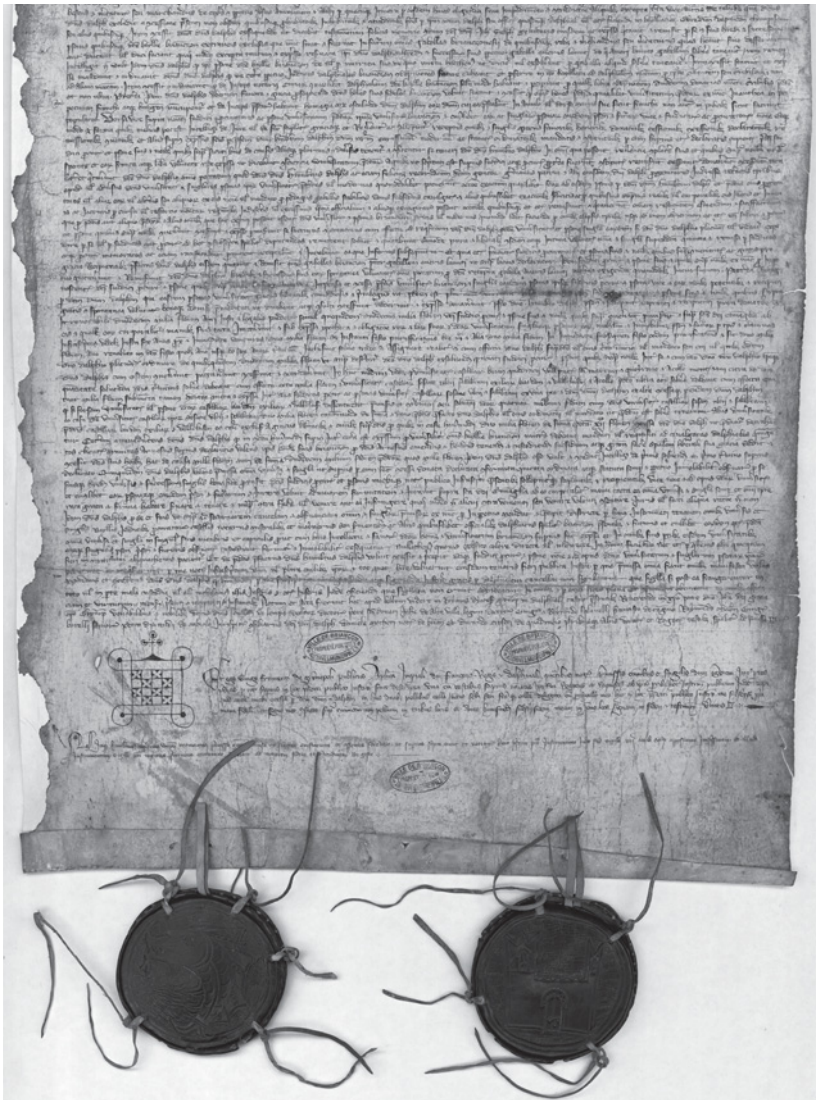
PROLOGUE
LA RÉPUBLIQUE DES ESCARTONS

En poussant la lourde porte en mélèze, une pensée traverse l'esprit d'Hippolyte. C'est impressionnant de constater à quelle vitesse la neige fond sur le tas de fumier qui trône devant la maison, enveloppé de volutes de vapeur. Il faudrait mettre du fumier partout dans le village de Puy-Brutinel (nom de Puy-Saint-André jusqu'en 1456) pour lui éviter cette corvée de déblayer la neige. Pourtant, ce 5 octobre 1382, l'hiver est encore loin mais nous devons déjà lutter contre ce fléau immaculé. Cette première chute de neige va peut-être précipiter le départ de son frère aîné, Barthélemy, qui ira vendre ses services d'instigateur dans les marchés de la vallée. Ce sera une bouche de moins à nourrir dans ces conditions extrêmes qui incitent les hommes du village à s'expatrier en attendant les beaux jours. Dans l'obscurité, Hippolyte pousse les chèvres d'un coup de pied pour atteindre l'âtre, sa place préférée de cadet de la fratrie. La fumée et les odeurs âcres de la nuit lui piquent les yeux. Tandis qu'il est appuyé contre le mur de la cheminée, la suie dégouline sur son épaule. Il va pouvoir se réchauffer avant de retourner au labeur pour respecter les volontés du père. Contrarié par cette chute de neige précoce mais plein de vigueur, il se frotte les mains calleuses en repensant à la soirée de la veille. Son père était survolté. Un éclat lumineux dans les yeux, il relatait encore une fois et sans jamais se lasser l'événement de 1343 qui a bousculé la vie du territoire. À moins que ce fût la lueur des braises qui se reflétait dans ses pupilles ?

En mai 1343, dix-huit hommes mandatés et nommés consuls, avec à leur tête François Chaix, empruntent le sentier muletier qui relie le Briançonnais au château de Beauvoir-en-Royans, à 180 kilomètres, où les attend Humbert II, le maître du Dauphiné¹. Les vestiges de ce château qui surplombe l'Isère sont encore visibles, en particulier sa tour. À cette époque, le Dauphiné est un État, et son souverain se nomme "le dauphin". Sa cour est fastueuse, il dépense au-delà de ses

1. Jacqueline Routier, *Briançon à travers l'histoire*, Société d'études des Hautes-Alpes, 1981.

revenus. Après dix ans de règne, criblé de dettes et sans descendance, il s'apprête à céder le Dauphiné au roi de France. C'est alors que les gens du Grand Briançonnais, redoutant cette cession, proposent à Humbert II, au bord de la ruine, d'acheter leur affranchissement. L'ultime transaction se déroule le 29 mai 1343 au château de Beauvoir, en présence de nombreux dignitaires, comme l'évêque de Grenoble, dont la présence authentifie l'accord. Celui-ci est établi en latin par le notaire Guigues Froment sur deux grandes peaux de mouton réunies. Les sceaux sont apposés, la cire sèche encore que la république des Escartons est née. La féodalité disparaît dès le XIV^e siècle dans ce coin reculé des Alpes, plus de quatre cents ans avant la Révolution française ! C'est une révolution en effet, mais tout en douceur, et cela fait la fierté des Briançonnais. C'est l'aboutissement de près d'un siècle de relations tendues entre les différents dauphins et les Briançonnais. Entrepreneurs et jaloux de leurs libertés, les habitants de ce territoire enclavé mais paradoxalement à la croisée de nombreux échanges entre les cités de la Ligue hanséatique, les cités italiennes et l'État pontifical d'Avignon n'ont cessé de lutter pour arracher à leurs suzerains toujours plus d'autonomie. Les premières chartes d'affranchissement sont signées dès le milieu du XIII^e siècle. Le point d'orgue de ces négociations est donc la proclamation de la république des Escartons obtenue contre une somme de 12 000 florins d'or et une rente annuelle de 4 000 ducats. Par cet acte, le dauphin confirme les libertés, franchises et coutumes admises ou concédées par lui ou ses prédécesseurs. Il abandonne tous les services féodaux et toutes les redevances, à l'exception de la gabelle du bétail à laine et des droits attachés à sa dignité de dauphin. Cela ne résout pourtant pas les problèmes pécuniaires d'Humbert II, déjà affecté par la chute mortelle de son fils unique de trois ans, André, d'une des fenêtres du château. Sous l'habit des dominicains, il termine sa vie comme patriarche d'Alexandrie quelques années plus tard, en 1351.



Extrait de la Charte des escartons en 1343.

La Charte des libertés de 1343 fait référence aux cinq escartons du Briançonnais. L'origine du mot *escarton* est incertaine. Il finit par désigner la communauté des habitants d'une même vallée. L'escarton de Briançon regroupe 12 communes, celui du Queyras, 7 communes, celui de l'Oulx (Ours), 21 communes, celui de Vaucluson, ou Prage-las, 7 communes, et enfin l'escarton de Château-Dauphin, 4 communes. Soit un total de 51 communes formant un ensemble appelé "le Grand Escarton". Sans perdre leur souveraineté incarnée en la personne du consul, la solidarité s'impose entre les cinq escartons. La communauté de destin dicte l'intérêt du collectif. À cette époque, les conditions de vie et un esprit d'entraide incitent les habitants à une attention particulière vis-à-vis des plus faibles. Les cinq escartons envoient régulièrement leurs délégués, appelés *députés*, se réunir à Briançon. Par extension, cette assemblée s'appelle aussi *Grand Escarton*. Les députés peuvent consulter leurs consuls et, en dernier recours, les chefs de famille. La Charte des escartons transforme le quotidien des habitants, offrant à chacun d'entre eux le statut de franc-bourgeois pouvant détenir un fief. Dès l'article premier, il est stipulé que tous les habitants des deux sexes sont habilités à posséder. L'article 16 conforte cette disposition en reconnaissant expressément à chacun le droit de cession ou de donation sans l'autorisation ou le consentement de quiconque. Quand on sait qu'il faudra attendre le 1^{er} juillet 1965 pour que les femmes mariées soient autorisées à disposer de leur argent sans accord du mari et ouvrir un compte bancaire, soit six cents ans plus tard ! Chaque escarton édicte son propre règlement de police et élit des juges qui statuent sur les contraventions en se référant aux coutumes locales. Ces juges sont renouvelés tous les ans, comme les consuls. Puis la règle change et instaure un roulement par moitié tous les deux ans afin que les anciens puissent initier les nouveaux. Ces tribunaux ont fonctionné jusqu'en 1790, malgré l'abolition de toutes les justices municipales prononcée dès 1556 par une ordonnance royale. Jusqu'à cette date, les escartons n'ont pas failli une seule année à payer rubis sur l'ongle ce qu'ils devaient

au roi de France en échange de leur liberté, selon l'accord de 1343, soit un impôt royal de 4 000 ducats, quitte à ce qu'une commune défailante soit aidée par les autres.

Ce qui fait la fierté du père Barnéoud depuis ce jour de février, il y a six mois, c'est qu'Hippolyte a été nommé consul, faisant l'unanimité des chefs de famille du village. Comme tous les ans, à la Chandeleur (le 2 février), ils se sont réunis pour désigner leur représentant. Habituellement, un notaire ou un avocat visite chacune des maisons et sonde discrètement les chefs de famille sur les candidats possibles. Hippolyte est réputé dur au labeur, plutôt consensuel et, surtout, il sait écrire et compter. Celui qui a le plus de voix est désigné d'office. Il ne peut refuser et doit même déposer une caution de 200 écus – restitués avec intérêt à son départ – car il est responsable sur ses deniers du recouvrement de l'impôt et de l'excédent des dépenses sur le budget prévisionnel ! S'il a moins de vingt-cinq ans, même marié, son père doit le cautionner. En contrepartie, il dispose de pouvoirs étendus et ses décisions sont rarement critiquées.

Le consul est donc désigné pour un an, et il s'entoure des adjoints de son choix ou, dans certains villages, aussi désignés par les chefs de famille. Les adjoints sont spécialisés. Le *mansier* qui s'occupe de la gestion des canaux d'arrosage, outil essentiel du territoire, a fort à faire. Le contrôle des heures et des surfaces d'arrosage est éreintant. La guerre de l'eau n'est jamais loin... Il y a aussi celui qui s'occupe de la préservation des forêts, surnommé le *bannier*. Le *champier* a pour tâche de surveiller les champs. L'*aparitore*, quant à lui, est une sorte de servant ou valet de ville. Malgré les conditions climatiques très rudes qui restreignent énormément les périodes de culture et la qualité médiocre des terres, les Briançonnais tirent ainsi parti au mieux du potentiel de leur territoire. Une partie du bétail est vendue avant l'hiver à la foire de Notre-Dame à Briançon. Le reste transhume vers la Lombardie.

En accord avec les consuls des villages voisins, Hippolyte travaille depuis six mois à établir des réglementations sur tous les sujets de la vie quotidienne, que ce soit pour l'usage et l'exploitation des forêts ou pour l'irrigation et l'usage des pâturages collectifs. Le bon sens prévaut largement. "Faire ensemble" est alors une nécessité et un choix.

Le matin du 4 mars 1382, peu de temps après sa nomination, le jeune Barnéoud se présente, vêtu de ses plus beaux habits, devant l'une des dix-sept tours d'enceinte de la cité fortifiée de Briançon. La neige enveloppe encore tout le paysage. En montant, il a croisé les architectes qui prenaient les mesures pour la construction du futur couvent des Cordeliers, dont les travaux doivent démarrer sous peu. Il prend soin d'éviter les seaux d'aisance qui sont régulièrement vidés dans le Grand Béal, qu'on surnomme la *Grande Gargouille*. Hippolyte ne peut s'empêcher d'admirer cet étonnant canal construit trente-sept ans plus tôt et qui court au milieu de la rue. Durant tout l'hiver, il menace de geler, au risque de ne pouvoir servir lorsqu'un incendie se déclare dans l'une des maisons en bois de la ville. Les autres consuls se pressent déjà devant la grande porte cochère pour s'abriter du froid. Ils viennent tous signer les accords de la Tierce. La confiance entre la ville de Briançon et les villages voisins s'est fortement développée depuis la proclamation de la Charte des libertés, en 1343. Les vicissitudes et dissensions internes ont été surmontées. L'entraide et la solidarité ont souvent été mises à l'épreuve au sein des villages mais aussi entre les hameaux. L'union pour la défense des libertés et des intérêts économiques a pourtant porté ses fruits et il fallait désormais officialiser cette coopération pour mieux se soutenir en cas de difficultés. À travers ces accords, les habitants de Briançon et des villages alentour ont affirmé clairement qu'"il est meilleur de s'unir et de jouir d'un même émolument de société en sorte que, lorsque l'un vient à tomber l'autre le relève".

En prenant exemple sur l'escarton du Queyras, Hippolyte, avec l'accord de son père, a décidé que lorsque les hommes iraient faucher les prairies d'altitude, la première journée serait pour les veuves

et les orphelins. La Joséphine, qui se trouve esseulée avec ses quatre enfants depuis la mort d'Alphonse, a bien des difficultés pour survivre. C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a accepté le don des habitants de Puy-Brutinel. D'autant plus que le foin des prés de Lin est de bonne qualité. Au fil du temps, ce partage, cette mise en commun a pris une place importante dans les us et coutumes. Dans certains villages, lorsqu'un habitant perd une vache ou un mulet, bêtes ô combien précieuses, la perte est répartie entre les habitants au prorata du bétail possédé. Lorsqu'une maison est construite ou remise en état, une corvée municipale est organisée pour la coupe du bois et le transport des matériaux. En cas d'incendie, la municipalité organise une quête pour les victimes. D'ailleurs, le père Barnéoud a passé ces derniers jours, avec une dizaine de voisins, à reconstruire la masure de Martin Faure-Geors, à la suite du dernier incendie de cet hiver. Heureusement que sa maison était un peu à l'écart du village pour éviter une nouvelle catastrophe. Il existe de même un système de répartition des charges entre les communautés d'une même vallée, ainsi que des tâches dépassant les moyens d'une seule commune (chemins, irrigation, endiguement, etc.).

Pendant qu'Hippolyte prend en charge le destin de leur village, l'aîné Barthélemy rassemble quelques frusques et victuailles avant d'emprunter le chemin muletier qui mène aux mines de L'Argentière. En prenant celui qui mène aux moulins, il traversera le torrent de Sachas pour aller vers Bouchier au pied des Tenailles. Si tout va bien, il sera ce soir près d'Embrun chez un lointain cousin. Comme chaque hiver depuis trois ans, il vend ses services sur les marchés jusqu'à Avignon. Depuis peu, il peut ajouter avec fierté une troisième plume d'oie à son chapeau. Il les a choisies avec beaucoup de précaution. Sa réputation est faite. Il le voit quand il déambule, en bombant le torse au milieu des bestiaux de la foire. Tout le monde connaît la signification de ses trois plumes. Une plume d'oie indique l'aptitude à enseigner la lecture et l'écriture, deux plumes l'arithmétique et les

sciences naturelles, avec trois plumes, c'est le latin en plus. Même si cette reconnaissance lui a demandé beaucoup de labeur, il est conscient d'être fortement redevable à son père qui l'a encouragé dans cette tâche. Il lui a fallu passer avec succès un examen devant deux avocats et un bourgeois commis par le conseil. Même s'il était recommandé par les chefs de famille, c'est avec beaucoup d'appréhension qu'il a abordé cette épreuve. Grâce à ce passeport, il a aujourd'hui la chance de courir par monts et par vaux. Il envisage même cette année de pousser vers l'Alsace. La marche ne lui fait pas peur et l'aventure le pousse à découvrir de nouveaux espaces et de nouvelles cultures. Au printemps, tout le village attend son retour avec impatience. Lors des veillées, les enfants boivent ses paroles. Mais les anciens ne sont pas en reste. Il a la sensation d'être leur fenêtre sur le monde.

Dès le Moyen Âge, le Briançonnais est très en avance pour l'instruction des enfants. Chaque famille est tenue de payer l'"écolage". Toutes mettent un point d'honneur à l'acquitter, si modestes soient-elles. Celles qui ne peuvent vraiment pas en sont discrètement dispensées. Barthélemy a pu toutes ces années participer à la classe. Elle se déroule dans l'étable du petit Georges, à l'abri de la froidure. Depuis quelques années, même les filles y ont droit. À Puy-Brutinel, la quasi-totalité des garçons sait lire et presque la moitié des filles. À la fin de la journée de classe, la lecture s'achève sur le décryptage des archives de notaires ou d'avocats. Barthélemy a redouté ce moment même s'il était bien conscient que cela lui donnera accès à des notions de droit bien utiles sur les marchés.

Beaucoup d'hommes valides émigrent pendant la mauvaise saison pour aller faire toutes sortes de métiers dans les "bons pays", et ils y créent des réseaux commerciaux. Il leur faut donc savoir lire, écrire et compter. L'enseignement reste une histoire de famille. En l'absence hivernale des pères, les mères et les grands-parents restés au foyer emploient les soirées à faire faire leurs devoirs aux enfants et à compléter l'enseignement du maître. Barthélemy fait partie de ces "marchands de participes" dont la réputation est grande et qui

se louent très loin, jusqu'en Alsace ou à l'étranger, pendant ce qu'on appelle une "campagne d'école". Comme Barthélemy, les hommes reviennent au village au printemps, la tête emplie de souvenirs et de connaissances, et les poches emplies de quoi acheter du bétail.

Au cours des siècles, l'organisation des escartons est plutôt favorable et bénéfique malgré la rigueur du climat, mais deux cataclysmes vont pourtant bouleverser cette belle histoire. Le premier est une décision arbitraire prise à 900 kilomètres de là : le traité d'Utrecht signé par Louis XIV en 1713. Il définit la frontière franco-italienne comme la ligne de partage des eaux. "Une frontière de géomètre", se plaignent aussitôt les habitants. Trois escartons, regroupant 31 communes sur les 51, basculent aussitôt dans l'orbite du duc de Savoie, mettant fin à une complémentarité économique ancestrale entre les deux versants liés par 21 cols presque tous muletiers. Les habitants des deux versants n'ont jamais pardonné cette partition à Louis XIV car il s'était précédemment engagé à maintenir la cohésion de ce pays. Le deuxième cataclysme est la Révolution, française cette fois. Les escartons sont conviés à participer à la fameuse assemblée de Vizille du 21 juillet 1788. Bien que les Briançonnais ne se sentent pas concernés, le Grand Escarton décide d'envoyer des délégués qui déclarent : "Il n'y a dans les escartons que des hommes libres francs-bourgeois !" On leur explique qu'ils sont des précurseurs, qu'ils vivent déjà en république, et que de fait ils doivent rejoindre la nouvelle république française, une et indivisible.

Malgré tout, les instituteurs briançonnais continuent à s'exporter. Pour la campagne d'école de l'hiver 1792-1793, 68 passeports sont délivrés par la commune de Névache à ses habitants partant comme maîtres d'école. Névache compte alors 845 habitants relevant de 190 foyers. Cela fait donc un instituteur pour trois familles ! Les deux plus âgés ont cinquante-huit ans, le plus jeune douze ans. C'est le stagiaire qui suit ses aînés pour apprendre, selon leur expression, à "régenter les écoles". Mais l'État décide que dorénavant ce serait à

lui de “régenter les écoles”, avec des conséquences variables. Vers la fin du XIX^e siècle, un médecin du pays écrit : “Quoique l’arrondissement de Briançon ait tiré un grand profit de l’organisation moderne de l’enseignement primaire [...] il faudrait doubler au moins le nombre des instituteurs pour que l’instruction primaire fût à la portée des jeunes enfants des hameaux, comme elle l’était avant 1790, grâce aux soins et à l’initiative de l’autorité municipale¹.”

Mars 2008. À la porte de mon nouveau bureau de maire est encadré un tableau portant le sceau de l’an 1342. J’avais déjà entendu parler de la Charte des escartons mais j’ignorais à cet instant qu’elle allait m’accompagner pendant de nombreuses années et qu’elle serait une source d’inspiration et un guide. L’émigration temporaire, notamment des instituteurs, est une caractéristique du Briançonnais. Elle a permis l’émancipation et l’échange de connaissances. L’autonomie du territoire était construite grâce à son ouverture sur le monde et à la confrontation avec l’autre. Il semble paradoxal qu’un territoire isolé, un îlot coupé du monde, assez inaccessible finalement, fasse de ce défaut un atout de découverte et de solidarité. L’histoire d’ailleurs montrera que ce territoire deviendra aussi un territoire d’accueil et d’immigration en abritant les vaudois, en particulier en Vallouise, puis les protestants en Queyras. Aujourd’hui encore, cette terre d’accueil voit passer des milliers de réfugiés en transit parfois pour des raisons climatiques... Liberté, autonomie, solidarité, ouverture, responsabilité et coopération sont les termes récurrents quand il s’agit d’évoquer les escartons. Mais il est question aussi d’organisation sociale, de gestion des communs, de développement économique, d’éducation et de culture. Six cent cinquante ans nous séparent de cette époque. Il semble étrange que ce soient ces mots qui, spontanément, nous viennent à l’esprit pour illustrer ce que vivaient nos prédécesseurs. Comment ne pas être admiratif de nos ancêtres précurseurs et ne

1. <http://fboizard.blogspot.com/2006/01>, article “Un paradis libéral”, janvier 2006.

pas s'en inspirer dans cette période de perte de repères ? On peut encore admirer aujourd'hui, à Ville-Vieille dans le Queyras, l'armoire aux huit serrures qui date de 1773. Elle abritait les archives des sept communes de l'escarton du Queyras, dont chacune avait une clé, la huitième étant détenue par le secrétaire de la communauté. Les escartons n'étaient pas le paradis sur Terre et de fortes dissensions durent se faire sentir. Les luttes intestines pour l'accaparement de terres, du droit de l'eau ou de l'exploitation des forêts étaient de mise. Les chercheurs continuent de s'interroger sur les raisons de l'idéalisation du fonctionnement des escartons. Malgré tout, la force du récit depuis les temps les plus anciens a, à travers les âges, transmis cet héritage hors du commun. Même si, comme le précise Nadine Vivier, professeur à l'université du Maine, "à n'en pas douter, la vision traditionnelle des escartons donnée à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e doit comporter une partie de mythe [...]. Les érudits briançonnais ont sans doute magnifié cette institution, dans un contexte de montée du régionalisme, et par le besoin de rappeler leur passé glorieux, à une époque de déclin." Quelles leçons nous proposent les générations passées, elles qui ont perçu la complexité et la transversalité pour envisager leurs transitions ? Ne doutons pas que l'avenir peut être influencé de manière à favoriser ce qui est désirable. Les escartons se sont construits autour de la notion de responsabilité mutuelle. Chaque individu mesure l'impact de ses actes sur son voisinage. Le secours et le soin mutuel sont gages de survie. Chaque territoire fait système et est parallèlement objet de sauvegarde de la part de son territoire voisin. Rappelons l'engagement de la Tierce en 1382, "lorsque l'un vient à tomber, l'autre le relève". Quelle plus belle preuve de responsabilité et de coopération ?! À l'époque de la mondialisation où personne n'est plus responsable, ni de son voisin ni des autres territoires, qui est responsable de la crise climatique, la

1. Vivier Nadine, "La « république des escartons », entre Briançonnais et Piémont (1343-1789)", in *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 114, n° 240, 2002.

plus grande menace de survie de l'humanité ? De la même façon que la veuve et l'orphelin ne pouvaient subvenir à leurs besoins en 1343, quel État peut aujourd'hui affirmer être en capacité d'affronter seul les défis qui s'annoncent ?

Au carrefour des cinq vallées, la vue est à couper le souffle. La ville s'étale à nos pieds. On devine la Chaussée, cette rue qui relie le quartier récent de Sainte-Catherine à la citadelle de Vauban. Après plusieurs jours de mauvais temps, le ciel s'est découvert et nous permet d'admirer les sommets italiens. Nous quittons les hauteurs de Puy-Saint-Pierre en nous engouffrant dans ces grosses voitures noires du ministère en direction de la vieille ville de Briançon. Gyrophares allumés, nous traversons la ville à une vitesse effrénée. Les gendarmes sont à chaque carrefour et les citoyens éberlués se demandent ce qu'il se passe dans leur ville habituellement très calme. Amusé mais un peu effrayé par la vitesse, je relâche l'accoudoir en approchant du bâtiment de la communauté de communes du Briançonnais. Le colonel de gendarmerie et ses vingt collègues qui assurent la sécurité de la ministre étaient inquiets de parcourir les sentiers autour du village de Puy-Saint-André. La ministre, elle, a semblé ravie de ces deux heures de marche autour du village, pour parler du territoire et de la transition écologique. Ce 25 avril 2019 est un moment important et l'aboutissement d'un long processus de négociation. C'est la signature du Contrat de transition écologique et solidaire (CTES) entre l'État français et le pays du Grand Briançonnais que je préside. La salle est comble. Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État, est entourée par les écodélégués des collèges et des lycées venus signer eux aussi le contrat. Le député, les présidents des communautés de communes, les maires des communes mais aussi le monde de l'entreprise sont présents pour montrer leur volonté de faire ensemble et d'engager la mutation autour de projets durables. On ne peut s'empêcher de faire le parallèle entre la situation politique complexe qu'a connue le territoire au XIV^e siècle avec celle de l'urgence climatique

et de la dépendance du territoire à l'État. Dans les deux cas, le territoire est sous la menace d'une force qui le dépasse. En 1343, l'union devenait la seule solution possible pour ce territoire soumis au dauphin. Aujourd'hui, la dépendance de notre territoire aux ressources extérieures qui le rend si fragile face aux aléas climatiques nous met dans une situation comparable. La république des Escartons a fonctionné grâce à la collaboration entre cinq escartons qui ont su créer ce lien d'interdépendance et de confiance qui leur a permis de "relever l'un" lorsque "l'autre tombait".

Ce territoire du pays du Grand Briançonnais, si proche géographiquement et culturellement de l'ancestral territoire des escartons, comme on le verra dans le livre, appartient à une communauté de destin dont les acteurs doivent s'emparer pour répondre aux enjeux de demain. La coopération, l'entraide, la confiance sont les clés de la résilience.

PARTIE 1

CHEMINEMENT